

REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL- LIBERTE – PATRIE

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DU DIALOGUE SOCIAL

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)



Termes de référence (003)

Pour la réalisation d'un MOOC de formation en ligne «Travailler au Togo ou guide du migrant » au profit des
Migrants de retour

Janvier 2021

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Préoccupé par les questions d'emplois de sa population, l'Etat Togolais a créé l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) pour faire l'intermédiation sur le marché du travail, la promotion de l'auto emploi et la production d'information sur le marché du travail

L'ANPE, dans sa mission d'intermédiation sur le marché de l'emploi a développé des services au profit des entreprises et des chercheurs d'emploi en vue de leur insertion sur le marché local.

Dans le souci de saisir les opportunités d'emploi qui s'offrent dans la sous-région Ouest-africaine et ailleurs dans le monde, l'agence a mis en place une unité dédiée à la migration professionnelle ceci pour traiter toutes les questions liées à la mobilité de la main d'œuvre au plan national et international. Ainsi cette unité accompagne les candidats porteurs de projets de migration professionnelle pour le départ et ceux de retour pour une réinsertion professionnelle.

Dans le souci de consolider le dispositif de gestion des migrations mis en place, l'agence a sollicité et obtenu son admission au projet de renforcement de la mobilité professionnelle légale en Afrique de l'Ouest (projet Migr'Actions) financé par l'Union Européenne et mise en œuvre par un consortium de quatre services publics d'emploi (Pôle emploi de France, Arbetsfömedlingen de la Suède, l'ANAPEC du Maroc et l'ANETI de la Tunisie). Ce projet dont est bénéficiaire également le Cap Vert, le Ghana, la Mauritanie et le Sénégal vise à appuyer les services publics d'emploi nationaux dans l'organisation de la mobilité professionnelle légale à l'international.

Dans la composante III dudit projet, il est question que soit développé dans chaque pays des outils et canaux innovants pour informer les candidats à la migration, les migrants de retour et la diaspora sur les différents secteurs économiques porteurs et les différentes formes d'emploi pour leur réintégration professionnelle.

C'est dans cette optique qu'un portail mobilité professionnelle est en train d'être mis en place sur le Système d'information de l'ANPE pour servir d'outil à l'intermédiation sur le marché mondial et faciliter l'accès à l'information des différentes cibles.

Pour alimenter ce portail, il est prévu la réalisation de divers outils numériques mutualisables entre les SPE bénéficiaires du projet notamment :

- un Mooc Formation en ligne pour la création d'entreprise au Togo;
- un Mooc « Réussir son projet de mobilité professionnelle en Afrique de l'Ouest » (Cap-Vert, Ghana, Mauritanie, Sénégal, Togo) ;
- un support web de type « travailler au Togo » ou guide du migrant.

La réalisation de ces outils permettra de mettre l'information à la disposition des candidats porteurs de projets de départ ou de retour afin de les aider à mieux préparer leur projet de mobilité, à le réussir.

La réalisation d'un support en ligne vise à informer les futurs migrants, la diaspora sur les conditions d'accès au marché du travail au Togo.

II- OBJECTIF GENERAL

Ce projet vise à rendre disponibles aux futurs migrants et à la diaspora les informations relatives aux conditions d'accès au marché du travail au Togo.

III- OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, il s'agit de :

- 1- Présenter le Togo et son potentiel économique (activité économique dominante) ;
- 2- Faire connaître les métiers les plus recherchés au Togo ;
- 3- Présenter les modalités de recrutement ;
- 4- Orienter et fournir des conseils sur comment partir en mobilité.

IV- RESULTATS ATTENDUS

Au terme du projet, il est attendu que :

1. Le Togo et son potentiel économique est présenté ;
2. Les métiers les plus recherchés au Togo sont connus ;
3. Les modalités de recrutement au Togo sont présentées ;
4. Des orientations et conseils sont donnés sur comment partir en mobilité.

V- CONTENU DE L'OUTIL

Il s'agit d'un support web de type : « travailler au Togo ou un « guide du migrant » devant appuyer l'ANPE dans la diffusion d'informations aux futurs migrants, à la diaspora sur les conditions d'accès au marché du travail togolais. Pour cela, il doit fournir quelques points de repère sur l'attractivité du pays, les conditions d'installation et du coût de la vie. Il doit fournir les informations sur l'existence ou pas d'organisme de l'état qui aide à l'installation et à la recherche d'un emploi et/ou à la création d'entreprise. Le contenu doit être développé en Français et en Anglais.

A. Présentation du pays et son potentiel (activité économique dominante)

- ✚ La présentation des potentialités Togo ;
- ✚ La présentation de quelques points de repères géographiques ;
- ✚ La présentation des ressources dont dispose Togo et des potentialités en matière de développement économique ;
- ✚ Les langues locales et conditions d'installation des travailleurs (règle de la CEDEAO, etc.)
- ✚ Les équivalences en termes de diplômes : quels sont les métiers qu'on peut exercer sans équivalence au Togo ?

B. Quels sont les métiers les plus recherchés ?

- ✚ La présentation des métiers les plus recherchés et des statistiques d'embauches dans ces métiers si possible

C. Modalités de recrutement

- ☞ Les conditions de recrutement
- ☞ Les règles d'embauche : cv, softskills, référence, diplôme

D/ Comment partir en mobilité

- ☞ Se rapprocher de l'équipe mobilité de son pays (contact téléphonique et mail) ;
- ☞ Liens pour visiter les sites de recrutement des grandes entreprises du secteur cible ;
- ☞ Apprendre une langue étrangère si besoin ;
- ☞ Comment migrer quand on a une famille à charge

VI- MISSIONS DU SOUMISSIONNAIRE

Il est attendu du soumissionnaire, la réalisation d'un Mooc en audio-visuel et en texte et de son intégration au portail mobilité professionnelle de l'ANPE.

VII- METHODOLOGIE

Le soumissionnaire adoptera une méthodologie articulée en trois phases :

- D'abord la présentation et validation par l'ANPE et Migr'Actions du chronogramme d'activités et de la maquette des différentes versions de l'outil
- Ensuite la collecte d'informations suivi de la rédaction du contenu du Mooc à soumettre à l'ANPE et le Chef projet Migr'Actions pour validation ;
- Enfin la réalisation de l'audio-visuel dans le standard convenu à la commande suivi de validation et de la mise en ligne.

Il devra proposer les solutions techniques adaptées pour le bon fonctionnement de l'outil numérique de formation.

NB : le prestataire doit s'informer de la technologie utilisée dans la mise en place du portail mobilité professionnelle pour concevoir le Mooc et l'intégrer sur la plateforme.

VIII- DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de mise en œuvre de l'action est de 60 jours à partir de la validation du chronogramme des activités et du schéma conceptuel des moocs par le bénéficiaire et des attendus de la mission.

Cette durée peut se répartir à titre indicatif comme suit :

- 15 jours pour la collecte d'information ;
- 5 jours pour la rédaction et conception des capsules de formation ;
- 20 jours pour l'intégration SI de la solution
- 3 jours pour la présentation, amendement et la validation du texte ;
- 10 jours pour le montage audio-visuel ;
- 7 jours pour présentation, amendement, correction et validation.

IX- DISPOSITIONS PRATIQUES (IMPORTANT)

En raison de la situation de pandémie mondiale covid-19, le soumissionnaire enverra son dossier de candidature en deux versions via le canal numérique à l'adresse électronique suivante : anpetogo@anpetogo.org et à Edinam Koffi ADZINYO [koadzinyo@gmail.com/](mailto:koadzinyo@gmail.com) . La version originale du dossier de candidature en format papier doit nous parvenir avant le versement de la première tranche de démarrage en cas d'accord.

Le dossier de candidature doit comporter : une offre technique assez descriptive de la solution technique intégrant un calendrier de mise en œuvre + une offre financière + quelques références (lien vers des prototypes déjà réalisés).

Le soumissionnaire doit indiquer dans son offre les solutions de maintenance, hébergement de l'application après la livraison pendant au moins 6 mois NB (faire la maintenance du mooc pendant 4 ans avec possibilité de contrat entre l'ANPE et le soumissionnaire)

X- BUDGET DISPONIBLE

Le budget total de l'action est de 20000 euros soit 13076834, 71 Fcfa pour la réalisation des 3 moocs.